



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

LISTE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 Septembre 2026

L'an 2026 et le 11 Septembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de LE CAM Olivier, Maire.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BRIDIER Anne-Sophie, CHIROUX Christine, DE OLIVEIRA Alexandra, DEMARLE Johanna, MM : BUFFET Cyril, GIRARDIN Romain, GODARD Marc, HERARD Claude, MICHON Arnaud, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BARRIERE Christelle à M. LE CAM Olivier, BOQUET Marie-Claude à M. MICHON Arnaud

Excusé(s) : Mme LARCHEVEQUE Marie-Laure

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12

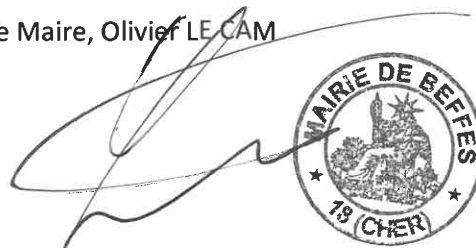
Date de la convocation : 04/09/2026

Date d'affichage : 04/09/2026

A été nommé(e) secrétaire : Mme CHIROUX Christine

N=°	Objet	Etat
2026058	Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet	Approuvé
2026059	Subvention exceptionnelle COS du personnel communal	Approuvé
2026060	Enedis : Redevance d'occupation du domaine public " chantier "	Approuvé
2026061	Régularisation du titre de concession n° 440	Approuvé
2026062	Bons de chauffage 2026	Approuvé

Le Maire, Olivier LE CAM



MAIRIE

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/09/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 11 Septembre à 18:30,
le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/09/2026.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BRIDIER Anne-Sophie, CHIROUX Christine, DE OLIVEIRA Alexandra, DEMARLE Johanna, MM : BUFFET Cyril, GIRARDIN Romain, GODARD Marc, HERARD Claude, MICHON Arnaud, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BARRIERE Christelle à M. LE CAM Olivier, BOQUET Marie-Claude à M. MICHON Arnaud

Excusé(s) : Mme LARCHEVEQUE Marie-Laure

A été nommé(e) secrétaire : Mme CHIROUX Christine

Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 Janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ou une promotion interne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de créer un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet à compter du 01/10/2026.

Pour copie conforme :

Le Maire,
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :
Mme CHIROUX Christine

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 16/09/2026

MAIRIE

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/09/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 10

Vote
A la majorité
Pour : 8
Contre : 2
Abstention : 4

L'an 2026, le 11 Septembre à 18:30,
le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/09/2026.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BRIDIER Anne-Sophie, CHIROUX Christine, DE OLIVEIRA Alexandra, DEMARLE Johanna, MM : BUFFET Cyril, GIRARDIN Romain, GODARD Marc, HERARD Claude, MICHON Arnaud, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BARRIERE Christelle à M. LE CAM Olivier, BOQUET Marie-Claude à M. MICHON Arnaud

Excusé(s) : Mme LARCHEVEQUE Marie-Laure

A été nommé(e) secrétaire : Mme CHIROUX Christine

Subvention exceptionnelle COS du personnel communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 900€ au Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal.

Pour copie conforme :

Le Maire,
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :
Mme CHIROUX Christine

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 16/09/2026

MAIRIE
18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/09/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 11 Septembre à 18:30,
le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/09/2026.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BRIDIER Anne-Sophie, CHIROUX Christine, DE OLIVEIRA Alexandra, DEMARLE Johanna, MM : BUFFET Cyril, GIRARDIN Romain, GODARD Marc, HERARD Claude, MICHON Arnaud, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry

Excusé(s) avant donné procuration : Mmes : BARRIERE Christelle à M. LE CAM Olivier, BOQUET Marie-Claude à M. MICHON Arnaud

Excusé(s) : Mme LANCHEVEQUE Marie-Laure

A été nommé(e) secrétaire : Mme CHIROUX Christine

Enedis : Redevance d'occupation du domaine public " chantier "

Monsieur le Maire donne connaissance aux membres du Conseil du décret n°2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz.

Il propose au Conseil :

- De décider d'instaurer ladite redevance pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.
- D'en fixer le mode de calcul, conformément au décret n°2015-334 du 25 mars 2015, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

Envoyé en préfecture le 16/09/2026

Reçu en préfecture le 16/09/2026

Publié le

Berger
Levisault

ID : 018-211800255-20260911-2026060-DE

Pour copie conforme :

Le Maire,
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :
Mme CHIROUX Christine



Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 16/09/2026

MAIRIE**18320 BEFFES**

Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/09/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 11 Septembre à 18:30,
le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/09/2026.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BRIDIER Anne-Sophie, CHIROUX Christine, DE OLIVEIRA Alexandra, DEMARLE Johanna, MM : BUFFET Cyril, GIRARDIN Romain, GODARD Marc, HERARD Claude, MICHON Arnaud, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BARRIERE Christelle à M. LE CAM Olivier, BOQUET Marie-Claude à M. MICHON Arnaud

Excusé(s) : Mme LARCHEVEQUE Marie-Laure

A été nommé(e) secrétaire : Mme CHIROUX Christine

Régularisation du titre de concession n° 440

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une erreur administrative est intervenue lors de l'établissement du titre de concession n° 440.

Afin de régulariser cette situation auprès de la Trésorerie, il convient de fixer, à titre exceptionnel, le tarif applicable à cette concession en se référant aux tarifs en vigueur au titre des années 2024 et 2025.

Les tarifs concernés sont les suivants :

- Caveau 2 places – tarifs 2025 : 1 700 €
- Concession de 50 ans à Beffes – tarifs 2024 : 50 €

Le montant total à régulariser s'élève ainsi à **1 750 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

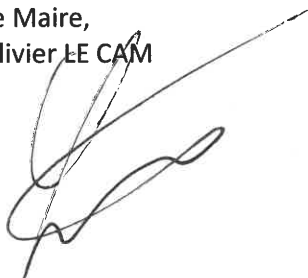
• **DÉCIDE**, à titre exceptionnel, d'appliquer à la concession n° 440 les tarifs en vigueur en 2024 et 2025, tels que précisés ci-dessus ;

• **FIXE** le montant total de la recette à régulariser à **1 750 €** ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de la Trésorerie afin de procéder à la régularisation de cette recette ;

Pour copie conforme :

Le Maire,
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :
Mme CHIROUX Christine



Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 16/09/2026

MAIRIE

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/09/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 11 Septembre à 18:30,
le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/09/2026.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BRIDIER Anne-Sophie, CHIROUX Christine, DE OLIVEIRA Alexandra, DEMARLE Johanna, MM : BUFFET Cyril, GIRARDIN Romain, GODARD Marc, HERARD Claude, MICHON Arnaud, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BARRIERE Christelle à M. LE CAM Olivier, BOQUET Marie-Claude à M. MICHON Arnaud

Excusé(s) : Mme LARCHEVEQUE Marie-Laure

A été nommé(e) secrétaire : Mme CHIROUX Christine

Bons de chauffage 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder des bons de chauffage aux personnes âgées de 60 ans et plus, aux personnes veuves âgées de 50 ans et plus, résidant dans la commune au 1^{er} janvier de l'année en cours :

	Personne seule			
Ressources brutes	10 000 €	12 000 €	14 000 €	16 000 €
Bon de chauffage 2026	800 €	600 €	400 €	200 €
	Ménage			
Ressources brutes	15 500 €	17 300 €	19 300 €	21 300 €
Bon de chauffage 2026	800 €	600 €	400 €	200 €

Le Maire a informé la commission CCAS de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 16/09/2026

Reçu en préfecture le 16/09/2026

Publié le

ID : 018-211800255-20260911-2026062-DE



Pour copie conforme :

Le Maire,
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :
Mme CHIROUX Christine

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 16/09/2026